Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRTOIRES
Secrétariat Général
Dossier suivi par :
Dominique Chaigne
Tél. : 05.49.06.88.02
dominique.chaigne@deux-sevres.gouv.fr

Le Directeur départemental des territoires

Décision portant intérim du chef du Service Assistance et Conseil aux Territoires

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux Directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du premier ministre en date du 6 décembre 2012, nommant Monsieur Alain Jacobsoone, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature en date du 11 juin 2015 ;

Vu l'absence de Madame Catherine Aupert pendant la période du 15 au 29 juillet 2015 ;

DECIDE

Article 1er :
Madame Maryse Frostin, Secrétaire Générale, assurera l'intérim du poste de chef du Service Assistance et Conseil aux Territoires pendant la période du 15 au 29 juillet 2015 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

Article 2 Exécution :
Le Directeur départemental est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, le 19 JUIN 2015
Le Directeur départemental,

Alain JACOBSOONE

Copie : Bureau Ressources Humaines/Formation